

Paris, le 10 juillet 2025

Un nouveau cap pour Foncia avec la signature d'un Green Deal 2 pour accélérer la rénovation énergétique des logements

Foncia renforce ses ambitions en rénovation énergétique à travers la signature de son Green Deal 2 avec le Plan Bâtiment Durable. Ce nouvel engagement fait suite au succès du premier Green Deal signé en 2022, dont le bilan dépasse largement les attentes : en trois ans, près de 30 000 logements en copropriété ont été rénovés partout en France. En 2024, ces rénovations ont d'ailleurs représenté 21 % des projets ayant bénéficié de MaPrimeRénov' Copropriété. Fort de ce succès, Foncia poursuit et amplifie sa démarche avec le Green Deal 2, et se fixe trois priorités pour la période 2025-2027 :

- Orchestrer les travaux de rénovation énergétique dans plus de 25 000 logements en copropriété ;
- Transformer les passoires et bouilloires thermiques mises en location en logements décents ;
- Renforcer l'accompagnement de ses clients, ainsi que la formation et l'encadrement des 1 200 gestionnaires du réseau.

Avec ce nouvel accord, Foncia confirme sa position d'influenceur de la transition énergétique, engagé en faveur d'un habitat plus durable, plus sobre, et accessible à tous.



Zahir Keeno, Président de Foncia ADB et Philippe Pelletier, Président du Plan Bâtiment Durable lors de la signature du Green Deal 2 le 9 juillet

Un nouveau Green Deal ambitieux pour accélérer la lutte contre les passoires et bouilloires thermiques

Alors que Foncia accompagne plus de 3 millions clients représentant **2 millions de logements**, l'entreprise s'engage à **intensifier ses efforts pour soutenir les engagements des pouvoirs publics en matière de rénovation énergétique des logements** afin de disposer d'un parc immobilier au niveau BBC en moyenne à l'horizon 2050 et ainsi contribuer à l'objectif de neutralité carbone.

Concrètement, avec ce nouveau Green Deal, Foncia s'engage à :

- Orchestrer la rénovation des logements concernés dans son parc,
- Sensibiliser ses clients,
- Poursuivre la formation de ses gestionnaires et ses référents rénovation,
- Intensifier l'engagement de ses équipes dans les projets de rénovation entourées de partenaires certifiés tout en identifiant des nouvelles solutions de financement permettant de lisser le reste à charge.

Dans le détail, sur la période 2025 – 2027, Foncia s'engage à :

- Faire voter puis orchestrer des travaux de rénovation énergétique pour **plus de 25 000 logements en copropriété** ;
- Mener des **actions spécifiques de choix de travaux et de financement auprès des propriétaires bailleurs** de logements gérés par Foncia, comme les G interdits à la relocation ou les F considérés comme indécents au 1/01/2028 ;
- Continuer à mener des **actions de sensibilisation aux enjeux et bénéfices de la rénovation énergétique auprès de ses clients** à travers ses canaux de communication et des événements dédiés ;
- Proposer **un accompagnement renforcé à ses gestionnaires** grâce à des outils et des programmes dédiés à la rénovation énergétique pour les former davantage en lien avec les évolutions réglementaires ou encore présenter les offres des partenaires certifiés et référencés ;

Pour soutenir cette transition, Foncia mobilisera **une équipe de 50 experts travaux et de 70 référents RENOV !** au sein de ses agences, afin d'accompagner les 1 200 gestionnaires dans la préparation et le suivi des travaux. En parallèle, Foncia renforcera **ses partenariats avec les acteurs publics et privés** de la rénovation énergétique et proposera des **solutions de financement** pour aider les copropriétaires et les propriétaires bailleurs à surmonter le reste à charge des travaux. Concrètement, s'agissant des copropriétaires, Foncia considère qu'il serait pertinent **de transformer les appels de fonds liés à l'emprunt collectif en charges courantes**, réparties sur plusieurs années. De ce fait, l'emprunt lissé sur les charges s'équilibrerait avec les économies d'énergie réalisées. En ce qui concerne les propriétaires bailleurs, Foncia **estime opportun de mettre en place un mécanisme d'échelonnement du remboursement des travaux**, indexé sur les loyers perçus, afin de faciliter le lancement des travaux.

Ce programme ambitieux vise à contribuer à la transition énergétique tout en assurant le **confort des résidents**, la **réduction des consommations d'énergie** et la **valorisation du patrimoine** immobilier des copropriétés.

Foncia, influenceur de la rénovation énergétique de longue date

La signature de ce Green Deal 2 s'inscrit dans le cadre de **la stratégie déployée par Foncia pour sensibiliser et accompagner ses clients** aux enjeux de la rénovation énergétique. Convaincue de sa nécessité, Foncia en a fait, depuis plusieurs années, **l'une de ses priorités**. Des résultats qui témoignent du succès du premier Green Deal de Foncia pour la période 2022 – 2025 dont les objectifs fixés par le Plan Bâtiment Durable et Foncia ont été largement dépassés avec :

- La rénovation énergétique de 400 immeubles soit près de 30 000 logements au total (**+33 % par rapport à l'objectif fixé de 300 immeubles**) ;
- La **publication de deux guides didactiques sur la rénovation énergétique** à destination des copropriétaires et propriétaires bailleurs ;
- La **formation de l'ensemble des 1 200 gestionnaires de Foncia** à la rénovation énergétique ;

- La **formation de 70 référents experts** sur le sujet de la rénovation énergétique au sein des équipes de Foncia ;
- L'**organisation de webinaires, tables rondes et ateliers de sensibilisation** sur le sujet de la rénovation énergétique ;
- La **sensibilisation**, depuis 2022, de l'ensemble des clients copropriétaires, propriétaires bailleurs et locataire de Foncia à la **sobriété énergétique et aux écogestes**.

En 2024, **les rénovations énergétiques initiées sous l'égide de Foncia** sur l'année ont ainsi **représenté 21 % des 37 971 rénovations ayant bénéficié de MaPrimeRénov' Copropriété** selon les données ANAH.

« Alors que faiblissent les signaux de notre parcours écologique vers des bâtiments et territoires durables, il est essentiel que l'ensemble des acteurs de la filière poursuivent, voire intensifient leurs efforts. C'est chose faite avec la signature de ce Green Deal 2 : Le Plan Bâtiment Durable et Foncia s'engageant une nouvelle fois dans une coopération vertueuse pour atteindre la neutralité carbone » indique **Philippe Pelletier, Président du Plan Bâtiment Durable**.

« Cette nouvelle étape traduit notre volonté ferme d'accélérer la lutte contre les passoires et bouilloires thermiques et de contribuer activement aux objectifs nationaux de rénovation énergétique. Notre ambition est claire : rendre la rénovation énergétique accessible à tous. Forts de notre expérience en matière de rénovation, nous avons une vision précise des obstacles actuels et des solutions à mettre en place pour les surmonter. Car un projet voté est un projet compris de tous, il est essentiel d'intensifier nos actions auprès des résidents, notamment par nos communications, nos offres, mais aussi grâce à des solutions de financement efficaces pour couvrir le reste à charge. Pour Foncia, chaque action compte pour rendre la rénovation énergétique à la portée de tous les propriétaires. » explique **Zahir Keenoo, Président de Foncia ADB**.

À propos de Foncia

Foncia, n° 1 en France de la gestion de copropriétés, de la gestion locative et de la location de biens, est une société d'Emeria, le leader européen des services immobiliers résidentiels. En 2024, forte de 600 agences en France et de plus de 10 000 collaborateurs et collaboratrices, Foncia a géré 70 000 immeubles en gestion de copropriétés et 400 000 biens en location dont 60 000 locations réalisées sur l'année. Foncia a réalisé plus de 13 000 transactions et 35 000 locations vacances.

Foncia accompagne au quotidien plus de 3 millions de clients à chaque étape de leur vie. Dès le premier choix de location ou d'achat d'un bien immobilier, pour y vivre, se constituer un patrimoine, ou compléter ses revenus, Foncia gère ainsi à la fois le projet de vie du bien et de son propriétaire de bout en bout.

Pour plus de renseignements : visitez foncia.com et retrouvez Foncia sur ,  et .

À propos du Plan Bâtiment Durable

Lancé en janvier 2009, le Plan Bâtiment Durable fédère un nombre chaque année plus important d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur. Présidé par Philippe Pelletier, il assure la concertation permanente au sein de la filière et témoigne de la mobilisation continue des acteurs au plan national comme régional. Il est ainsi force de proposition auprès des pouvoirs publics.

Contact presse :

Havas Paris : foncia@havas.com / +33 1 57 77 74 76 / +33 1 57 77 74 72 / +33 1 46 93 15 17